

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Version: 1.2

### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

## Identification du Produit

Forme du Produit: Mélange Nom du Produit: CCT-400 Code du Produit: AFCO 6051 Utilisation Prévue du Produit

Nettoyant alcalin finement chloré (gel) pour éliminer les protéines et les sols gras des équipements de transformation des aliments dans les industries de la viande, de la volaille, des produits laitiers et des boissons. Pour un usage professionnel uniquement..

### Nom, Adresse et Téléphone Partie Responsable

Entreprise: AFCO

800 Development Avenue

Chambersburg, PA 17201 Tél: 800-345-1329 www.afcocare.com

<u>Téléphone D'Urgence</u>

Numéro D'Urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES**

### Classification de la Substance ou du Mélange

## Classification (GHS-États-Unis)

Corr. Mét. 1 H290
Tox. Aigu 5 (Orale) H303
Corr. Peau 1C H314
Dom. Yeux 1 H318
Aigu Acuatic 2 H401
Chronique Acuatic 2 H411

## <u>Éléments D'Étiquetage</u>

GHS-États-Unis Étiquetage

Pictogramme de Risques (GHS-É.U.)

Conseils: Sécurité (GHS-États-Unis)





Mot De Signal (GHS-États-Unis) : Danger!

Mentions: Risque (GHS-États-Unis) : H290 - Peut-être corrosif pour les métaux H303 - Peut-être nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures graves de la peau et lésions oculaires

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H401 - Toxique pour la vie aquatique

H411 - Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables : P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, brouillards, projections.

P264 - Laver les mains, les avant-bras et autres zones exposées à fond après manipulation.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants/des vêtement de protection, protecteur pour les yeux, et visage.

P301+P310 - CAS D'INGESTION: Appel un CENTRE ANTIPOISON où Médecin. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 - SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Retirer/enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche.

P304+P340 - INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans

une position confortable pour respirer.

05/10/2023 FR (Français États-Unis) 1/10

#### Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si facile à faire. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou Docteur/Médecin.

P321 - Traitement spécifique (voir la section 4).

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P390 - Absorber le déversement pour éviter des dommages matériels.

P391 - Recueillir la matière déversée.

P405 - Garder sous clef.

P406 - Stocker dans le récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.

P501 - Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux,

régionaux, nationaux, territoriaux, provinciaux et internationaux.

### **Autres Risques**

Autres Risques Aucune Classification des Contribuables: Non disponible.

**Autres Risques**: L'exposition peut aggraver les personnes ayant des problèmes d'oeil, de peau ou de respiration préexistants. Le contact avec les métaux peut évoluer du gaz d'hydrogène inflammable.

Toxicité Aigu Inconnu (GHS-États-Unis): Non disponible.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Mélange</u>			
Nom des Ingrédients Risques	Identificateur du Produit	% (w/w)	Classification (GHS-États-Unis)
Eau	(CAS No) 7732-18-5	70 - 90	Non classé.
L'hydroxyde de potassium	(CAS No) 1310-58-3	5 - 10	Corr. Mét. 1, H290
			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Corr. Peau 1A, H314
			Dom. Yeux 1, H318
Oxyde de N,N-diméthyltétradécylamine	(CAS No) 3332-27-2	1 - 5	Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Irrit. Peau 2, H315
			Dom. Yeux 1, H318
			Aigu Acuatic 1, H400
			Chronique Acuatic 2, H411
Sulfate de xylène de sodium	(CAS No) 1300-72-7	1 - 5	Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Irrit. Peau 2, H315
			Irrit. Yeux 2A, H319
			STOT EU 3, H335
L'hypochlorite de sodium	(CAS No) 7681-52-9	1 - 5	Corr. Mét. 1, H290
			Corr. Peau 1B, H314
			Dom. Yeux 1, H318
			STOT SEU3, H335
			Aigu Acuatic 1, H400
			Chronique Acuatic 1, H410
L'acide sulfurique, mono-C10-16-alkyl-	(CAS No) 68585-47-7	0.1 - 1	Tox. Aigu 4 (Orale), H302
ésters, sels de sodium			Irrit. Peau 2, H315
			Dom. Yeux 1, H318
L'acide sulfurique, l'ester	(CAS No) 142-87-0	0.1 - 1	Tox. Aigu 4 (Orale), H302
monodécylique, le sel de sodium			Irrit. Peau 2, H315
			Dom. Yeux 1, H318
			Chronique Acuatic 3, H412
Sulfate de laurylate de sodium	(CAS No) 151-21-3	0.1 - 1	Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Tox. Aigu 4 (Inhalation), H332
			Irrit. Peau 2, H315
			Dom. Yeux 1, H318
			STOT EU 3, H335
			Aigu Acuatic 2, H401

05/10/2023 FR (Français États-Unis) 2/10

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

	Chronique Acuatic 3, H412
	em em que ricadhe e, m rez

Texte intégral des phrases H: voir la section 16.

### **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

### **Description des Mesures de Premiers Soins**

**Général:** Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (Montrer l'étiquette si possible).

**Inhalation:** Retirer à l'air frais et garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appellez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact Avec la Peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 30 minutes.

Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Contact Avec les Yeux:** Consulter immédiatement un médecin. Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 60 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médicaux.

### Symptômes les Plus Importants et les Effets Aigus et Différés

**Général:** Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires. Les effets de l'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) à la substance peuvent être retardés. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Inhalation:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. **Contact Avec la Peau:** Provoque des brûlures graves de la peau.

Contact Avec les Yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

**Ingestion:** L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

Les Symptômes Chroniques: Aucun prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Si exposition prouvée ou suspectée, obtenir des conseils médicaux et l'attention. (Montrer l'étiquette si possible).

## SECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### **Moyens D'Extinction**

Adapté Moyens D'Extinction: Utiliser des agents extincteurs appropriés pour circonscrire l'incendie.

Inadéquat Moyens D'Extinction: Ne pas utiliser un jet d'eau lourde. Utilisation des flux d'eau lourde peut propager le feu.

### Risques Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Risque D'Incendie: Non-inflammable.

Risque D'Explosion: Le produit est non explosif. Le contact avec des métaux doux peut libérer de l'hydrogène inflammable.

**Réactivité:** Décomposition thermique génère: Vapeurs corrosives et fumées toxiques.

### **Conseils Pour les Pompiers**

Mesures de Précaution Incendie: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

**Instructions Lutte Contre L'Incendie:** Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les récipients exposés. Ne laissez pas le ruissellement des pompiers entrer dans les égouts ou les sources d'eau.

Protection en Cas D'Incendie: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection y compris protection respiratoire.

Produits de Combustion Dangereux: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

Autre Information: Ne pas laisser les écoulements de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

Référence à D'Autres Sections: Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

### **SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL**

### Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures D'Urgence.

Mesures Générales: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

#### **Pour les Non-Secouristes**

Équipement Protecteur: Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI).

Procédures D'Urgence: Évacuer le personnel inutiles.

### Pour le Personnel D'Urgence

**Équipement Protecteur:** Équipez équipe de nettoyage avec une protection adéquate.

**Procédures D'Urgence:** Évacuer le personnel inutile. Éliminer les sources d'allumage. Arrêtez la fuite s'il est sûr de le faire. Ventiler la zone.

05/10/2023 FR (Français États-Unis) 3/10

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

### Précautions pour L'Environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables.

### Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Pour Confinement: Contenir avec des absorbants pour empêcher la migration dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de Nettoyage: Nettoyer immédiatement et éliminer les déchets en toute sécurité. Faites preuve de neutralité prudente.

Absorber pour éviter tout dommage matériel. Absorber avec un matériau inerte, puis le placer dans un récipient approprié. Contactez les autorités compétentes.

Référence à D'Autres Sections: Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition et de protection personnelle.

### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### Précautions à Prendre Pour une Manipulation Sans Danger

Risques Supplémentaires Lors du Traitement: Peut-être corrosif pour les métaux doux.

Mesures D'Hygiène: Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et de nouveau en sortant du travail.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains et les avant-bras après manipulation. Éviter de respirer le gaz, la brume ou le vaporisateur.

### Conditions d'un Stockage Sûr, y Compris D'Éventuelles Incompatibilités

Mesures Techniques: Se conformer à la réglementation en vigueur.

**Conditions De Stockage:** Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé, dans son récipient d'origine et rester fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter les températures extrêmement élevées ou basses et les matériaux incompatibles.

Matériaux Incompatibles: Acides. Oxydants forts. Aluminium. Étain. Zinc. Métaux doux.

Règles Spéciales sur les Emballages: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

<u>Fin Utilisation Spécifique(s)</u>: Nettoyant alcalin finement chloré (gel) pour éliminer les protéines et les sols gras des équipements de transformation des aliments dans les industries de la viande, de la volaille, des produits laitiers et des boissons. Pour un usage professionnel uniquement.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de Contrôle

L'hydroxyde de potassium (2	L'hydroxyde de potassium (1310-58-3)		
États-Unis ACGIH	ACGIH Plafond (mg/m³)	2 mg/m³	
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (Plafond) (mg/m³)	2 mg/m³	
Ontario	OEL Plafond (mg/m³)	2 mg/m³	
Québec	Plafond (mg/m³)	2 mg/m³	

### Contrôle de L'Exposition

Contrôles Techniques Appropriés: Des fontaines de lavage des yeux d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, des fumées, des vapeurs, des pulvérisations ou des brouillards, utilisez des boîtiers de procédés, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour empêcher l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires..

Équipement De Protection Individuelle: Lunettes de protection. Masque de protection. Vêtements résistant à la corrosion. Gants.









Matériaux Pour Vêtements de Protection: Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques.

**Protection des Mains:** Porter des gants résistants aux produits chimiques. **Protection des Yeux:** Lunettes de protection chimique ou un masque facial. **Protection de la Peau:** Utiliser des vêtements de protection de la peau.

**Protection Respiratoire:** Un respirateur n'est pas nécessaire dans des conditions d'utilisation normales et prévues. Si on s'attend à ce que les concentrations de vapeur ou de brouillard en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition, utilisez un respirateur approuvé par NIOSH.

**Autre Information:** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

05/10/2023 FR (Français États-Unis) 4/10

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

### SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur Physiques de Base et Chimiques

**État Physique** : Liquide.

**Apparence** : Clair, Vert-jaunâtre.

Odeur : Faible.

Seuil de L'Odeur : Non disponible.

pH (1%) : >13

Vitesse D'Évaporation (Acétate de Butyle = 1): Non disponible.Point de Fusion: Non disponible.Point de Congélation: Non disponible.

Point D'Ébullition (faire bouillir) : 98.9°C

**Point Eclair** Non-inflammable. La Température D'Auto-Inflammation Non disponible. Température de Décomposition Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) Non-inflammable. Limite Inférieure D'Inflammabilité Non disponible. Limite Supérieure D'Inflammabilité Non disponible. **Pression De Vapeur** Non disponible. Densité Relative de Vapeur à 20°C Non disponible.

Gravité Spécifique : 1.14

Solubilité : Eau: Complète.

Coefficient de Partage: n-Octanol/Eau : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

**Données D'Explosion - Sensibilité Aux Chocs** : Ne devrait pas présenter un risque d'explosion dû à l'impact mécanique. **Données D'Explosion - Sensibilité Aux Décharges** : Ne devrait pas présenter un risque d'explosion due à la décharge statique.

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité:** Décomposition thermique génère: Vapeurs corrosives et fumées toxiques.

Stabilité Chimique: Stable dans les conditions normales (Voir la section 7).

**Possibilité Risque de Réactions:** Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales. **Conditions à Éviter:** Stocker à l'abri de températures extrêmement élevées o basses, et matières incompatibles.

Matériaux Incompatibles: Acides forts. Oxydants forts. Métaux doux.

Produits de Décomposition Risque: Oxydes de carbone. Vapeurs corrosives. Oxydes d'azote. Oxydes de sodium.

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Informations sur les Effets Toxicologiques - Produit

Toxicité Aiguë: Non classé.

Données CL50 et DL50: Non disponible.

Corrosion/Irritation Cutanée: Provoque des brûlures graves de la peau. (pH: >13). Lésions Oculaires Graves/Irritation: Provoque des lésions oculaires graves. (pH: >13).

Sensibilisation des Voies Respiratoires ou de la Peau: Non classé.

Mutagénicité des Cellules Germinales: Non classé.

**Tératogénicité:** Non disponible. **Cancérogénicité:** Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Répétée): Non classé.

Toxicité Pour la Reproduction: Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Unique): Non classé.

Danger D'Aspiration: Non classé.

Symptômes/Lésions Après Inhalation: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Symptômes/Lésions Après Contact Avec la Peau: Provoque des brûlures graves de la peau. Symptômes/Lésions Après Contact Avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes/Lésions Après Ingestion: L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

Informations sur les Effets Toxicologiques - Ingrédient(s)

Données CL50 et DL50:

05/10/2023 FR (Français États-Unis) 5/10

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

L'acide sulfurique, l'ester monodécylique, le sel de sodium (142-87-0)			
LD50 Orale Rat	1950 mg/kg		
Sulfate de laurylate de sodium (151-21-3)			
LD50 Orale Rat	977 mg/kg		
LD50 Lapin Dermique	580 mg/kg		
LC50 Inhalation Rat	> 3900 mg/m³ (Temps d'exposition: 1 h)		
ATE É.U. (poussière, brouillard)	1.50 mg/l/4h		
L'hydroxyde de potassium (1310-58-3)			
LD50 Orale Rat	214 mg/kg		
ATE (orale)	333.000 mg/kg poids corporel.		
Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)			
LD50 Orale Rat	1000 mg/kg		
LD50 Lapin Dermique	> 2000 mg/kg		
L'acide sulfurique, mono-C10-16-alkyl-és	sters, sels de sodium (68585-47-7)		
LD50 Orale Rat	> 2000 mg/kg		
ATE É.U. (orale)	E É.U. (orale) 500.00 mg/kg poids corporel.		
Oxyde de N,N-diméthyltétradécylamine (3332-27-2)			
LD50 Orale Rat	> 1495 mg/kg		
ATE É.U. (orale)	500.00 mg/kg poids corporel.		
L'hypochlorite de sodium (7681-52-9)			
LD50 Orale Rat	8200 mg/kg		
LD50 Lapin Dermique	> 10000 mg/kg		
Groupe IARC	3		

## SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité: Non classé.

Sulfate de laurylate de sodium (151-21-3)			
LC50 Poisson 1	8 - 12.5 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [Statique])		
EC50 Daphni4 1	1.8 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)		
LC50 Poisson 2	15 - 18.9 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [Statique])		
L'hypochlorite de sodium (768	L'hypochlorite de sodium (7681-52-9)		
LC50 Poisson 1	0.06 (0.06 - 0.11) mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [Couler à Travers])		
EC50 Daphni4 1	0.033 - 0.044 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna [Statique])		
LC50 Poisson 2	4.5 (4.5 - 7.6) mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [Statique])		
EC50 Daphnie 2	0.033		

## Persistance et Dégradable

CCT-400 (AFCO 6051)	
Persistance et Dégradable	Non-établi.

## Potentiel de Bioaccumulation

CCT-400 (AFCO 6051)		
Potentiel de Bioaccumulation Non-établi.		
Sulfate de laurylate de sodium (151-21-3)		
BCF Poisson 1	(Ne sera pas bioconcentré).	
Log Pow	1.6	

 05/10/2023
 FR (Français États-Unis)
 6/10

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

L'hydroxyde de	potassium	(1310-58-3)
----------------	-----------	-------------

Log Pow 0.65

Mobilité Dans le Sol: Non disponible. Autres Effets Néfastes Autres Informations: Éviter le rejet dans l'environnement.

### **SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Recommandations Relatives à L'Élimination des Déchets: Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales. Recommandations Relatives à L'Élimination des Eaux Usées: Le matériau est dangereux pour l'environnement aquatique. Tenir hors des égouts et des cours d'eau.

Écologie - Déchets: Déchets dangereux en raison de la toxicité.

### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### 14.1 Conformément à DOT

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, BASIC, INORGANIQUE, N.S.A. (L'hydroxyde de potassium, L'hypochlorite de

sodium)

Classe de Risque : 8

Numéro d'Identification : UN3266

Codes d'Étiquetage: 8Groupe d'Emballage: IIIPolluant Marin: OuiERG Numéro: 154

14.2 Conformément à IMDG

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, BASIC, INORGANIQUE, N.S.A. (L'hydroxyde de potassium, L'hypochlorite de

sodium)

Classe de Risque : 8

Numéro d'Identification : UN3266 Groupe d'Emballage : III

Codes d'Étiquetage : 8
EmS-No. (Feu) : F-A
EmS-No. (Déversement) : S-B
Polluant Marin : Oui

14.3 Conformément à IATA

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, BASIC, INORGANIQUE, N.S.A. (L'hydroxyde de potassium, L'hypochlorite de

sodium)

Groupe d'Emballage : III

Numéro d'Identification : UN3266

Classe de Risque : 8 Codes d'Étiquetage : 8 ERG Code (IATA) : 8L

14.4 Conformément à TDG

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, BASIC, INORGANIQUE, N.S.A. (L'hydroxyde de potassium, L'hypochlorite de

sodium)

Groupe d'Emballage : III

Classe de Risque : 8

Numéro d'Identification : UN3266

Codes d'Étiquetage : 8



## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## Règlements Fédéraux des États-Unis

<u> </u>		CIGGA	465	01113
CCT-400	(AFCO	6051)		

SARA Section 311/312 Classes de Risques Risque immédiat (Aigu) pour la santé.

Eau (7732-18-5)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

L'hydroxyde de potassium (1310-58-3)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.



05/10/2023 FR (Français États-Unis) 7/10

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

### L'acide sulfurique, l'ester monodécylique, le sel de sodium (142-87-0)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

### L'hypochlorite de sodium (7681-52-9)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

### Sulfate de laurylate de sodium (151-21-3)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

### Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

### L'acide sulfurique, mono-C10-16-alkyl-ésters, sels de sodium (68585-47-7)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

### Oxyde de N,N-diméthyltétradécylamine (3332-27-2)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

### Réglementations D'États des États-Unis

### L'hydroxyde de potassium (1310-58-3)

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

### L'acide sulfurique, l'ester monodécylique, le sel de sodium (142-87-0)

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

### L'hypochlorite de sodium (7681-52-9)

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

### Sulfate de laurylate de sodium (151-21-3)

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

### Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

## L'acide sulfurique, mono-C10-16-alkyl-ésters, sels de sodium (68585-47-7)

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

### Règlement Canadien

### L'acide sulfurique, l'ester monodécylique, le sel de sodium (142-87-0)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

## L'hydroxyde de potassium (1310-58-3)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

## Sulfate de laurylate de sodium (151-21-3)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

### Eau (7732-18-5)

05/10/2023 FR (Français États-Unis) 8/10

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

L'acide sulfurique, mono-C10-16-alkyl-ésters, sels de sodium (68585-47-7)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Oxyde de N,N-diméthyltétradécylamine (3332-27-2)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

L'hypochlorite de sodium (7681-52-9)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (CPR) et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

### SECCIÓN 16: OTRA INFORMACIÓN, INCLUSIVE FECHA PREPACIÓN Y DE ULTIMA REVISIÓN

Date de Révision : 05/10/2023

Autres Informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la SDS de l'OSHA Norme de

Communication des Risques 29 CFR 1910.1200.

### **Complets des Phrases de Texte GHS:**

Toxicité Aiguë (Inhalation: poussière, brouillard) Catégorie 4.		
Toxicité Aiguë (Orale) Catégorie 4.		
Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 1.		
Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 2.		
Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 3.		
Risque pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 1.		
Risque pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 2.		
Risque pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 3.		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1.		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A.		
Corrosif pour les métaux Catégorie 1.		
Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1A.		
Corrosion/irritation cutanées Catégorie 2.		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.		
Peut-être corrosif pour les métaux.		
Nocif en cas d'ingestion.		
Peut-être nocif en cas d'ingestion.		
Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.		
Provoque une irritation de la peau.		
Provoque des lésions oculaires graves.		
Provoque une irritation sérieuse des yeux.		
Peut irriter les voies respiratoires.		
Toxique pour la vie aquatique.		
Nocif pour la vie aquatique.		
Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets durables.		
Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.		
Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.		

NFPA Risque Pour La Santé

: 3 - Une exposition de courte pourrait causer des blessures temporaires ou résiduelle grave même si une attention

médicale rapide a été donné.

NFPA Risque D'Incendie

0 - Matériaux qui ne brûlent pas.

NFPA Réactivité : 1 - Normalement stables, mais peut devenir instable à

températures et pressions élevées ou peuvent réagir avec

3 1

05/10/2023

FR (Français États-Unis)

9/10

## Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

de l'eau avec un dégagement d'énergie, mais non

brutalement.

**HMIS III Évaluation** 

Santé : 3 Risque Sérieux - Blessures majeures susceptibles moins que des mesures soient prises

rapidement et le traitement médical est donné.

**Inflammabilité** : 0 - Risque Minime. **Physique** : 1 - Risque de Légère.

### Responsable Pour la Préparation de ce Document:

AFCO

800 Development Avenue Chambersburg, PA 17201

T: 800-345-1329

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Amérique du Nord GHS SDS 2015 (États-Unis, Can, Mex).

05/10/2023 FR (Français États-Unis) 10/10